



COMMUNIQUE DE PRESSE

12 mars 2018

Vézelay, nouvelle appellation Village en Bourgogne

Belle promotion pour l'une des plus petites appellations de Bourgogne, qui accède à partir de la récolte 2017 au statut d'**appellation Village**. Apparu dès l'époque romaine, mais hélas quasiment disparu suite au phylloxéra (1884), le vignoble de Vézelay renaît petit à petit à partir de 1975, obtenant l'appellation Bourgogne en 1985. Dès 1998, **la qualité et la singularité de ce terroir** sont reconnues et valorisées avec l'Appellation Régionale identifiée « Bourgogne Vézelay ».

La vingtaine de vigneronnes actuelles, dont beaucoup de nouveaux venus dans le monde du vin, a creusé le sillon tracé par ses aînés, oeuvrant à traduire dans les vins l'identité propre au terroir de Vézelay. L'INAO a couronné cet effort collectif en juin 2017, validant le cahier des charges de cette nouvelle appellation Village, **la 44ème de Bourgogne**.

Ce nouveau cahier des charges est exigeant, comme le veut le passage au statut d'appellation Village. Ainsi, le rendement est plafonné à 55 hl / ha. **Vézelay est appelé à poursuivre son développement** car le petit vignoble dispose d'une réserve de plantation de 150 ha supplémentaires en AOC Village. De quoi réjouir les amateurs de ce vin blanc, 100 % issu du Chardonnay, aux reflets or jaune pâle, **aux arômes d'agrumes et aux notes minérales**. Un parcours sans faute pour cette appellation, dont le nom porte toute la promesse d'un patrimoine d'exception.



Photo Nathalia Guimaraes

En quelques chiffres :

2800

hectolitres en moyenne

70

hectares plantés

23

producteurs

Où déguster les vins de Vézelay le lundi 12 mars 2018 ?

- Cave Henry de Vézelay - stand 54
- Domaine des Coeuriois - stand 12
- Domaine La Croix Montjoie - stand 94

Contact Presse

Matthieu Woillez - Président de l'ODG Vézelay

mail : vigneronnsdevezelay@gmail.com

tél : +33 (0) 6 78 32 46 77